

Mode d'emploi – Assurance Responsabilité Civile Professionnelle UDNF :



Chaque membre est tenu de souscrire en son nom à une assurance 'Responsabilité Civile' professionnelle. Etant donné les difficultés rencontrées par bon nombre d'entre vous, un objectif de l'UDNF était de négocier un **contrat d'assurance RC professionnelle sur mesure pour Nutrithérapeute Membre de l'UDNF** afin d'éviter à chaque nouveau (ou ancien) membre de devoir faire le tour des assureurs et de devoir essayer de nombreux refus, des clauses d'exclusion et des primes exagérées.

C'est maintenant chose faite et vous trouverez dans ce document les **modalités pratiques** de cette assurance négociée avec la Belfius Ardenne Spa Pays de Herve SCRL. Nous comptons maintenant sur chacun de vous pour adhérer à ce nouveau contrat négocié pour vous.

ATTENTION : voir ci-dessous les détails de **contact** pour la souscription car il faut contacter **une personne spécifiquement chez Belfius (Madame Stéphanie Vano) et ne pas aller dans n'importe quelle agence pour réclamer ce contrat.**

Intitulé et description de l'activité :

Activité de Nutrithérapeute/Conseiller en Nutrition, membre de l'Union des Nutrithérapeutes Francophones (UDNF). **Conseils alimentaires santé et bien-être et recommandations de compléments alimentaires.**

Précisions importantes :

On parle de conseils alimentaires et de recommandations de compléments alimentaires MAIS PAS DE PRESCRIPTIONS !!
N'est PAS COUVERTE LA VENTE de compléments en direct, qui relève d'une assurance protection juridique spécialisée liée à la vente et non pas d'une assurance d'acte professionnel telle que cette RC !

Est-il possible de combiner dans la RC d'autres activités professionnelles ?

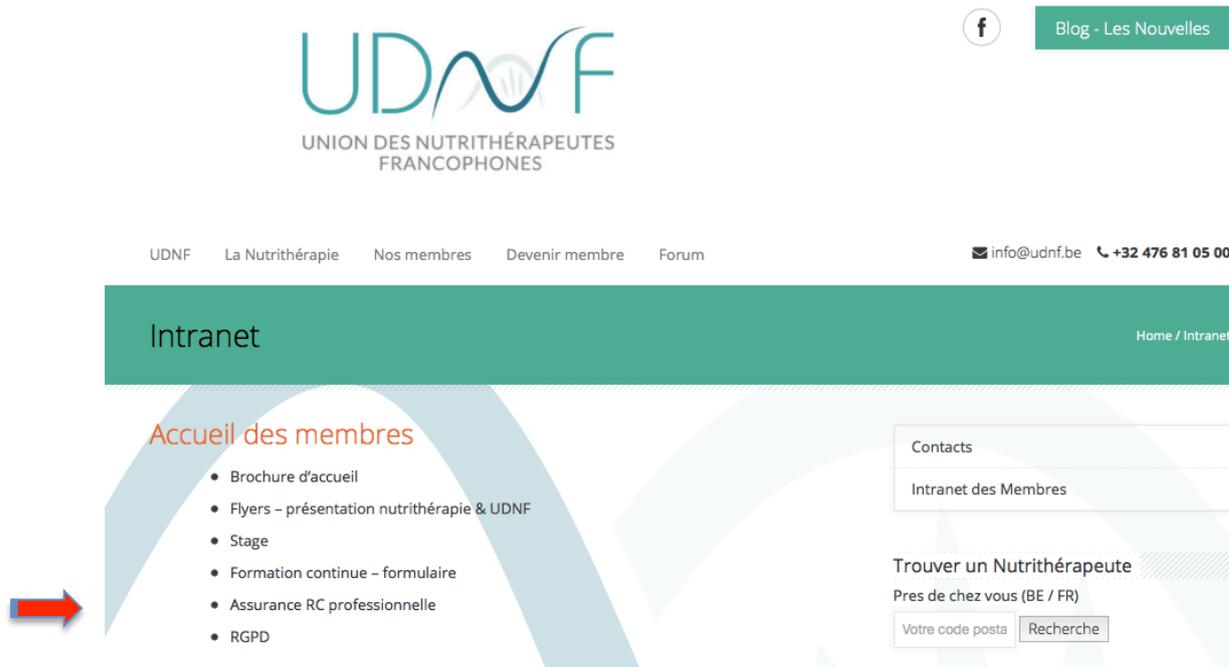
Oui il faut le mentionner dans le contrat d'assurance, la prime sera adaptée en fonction des risques inhérents à vos autres activités (Reiki, massothérapie, infirmière, drainage lymphatique,...).

Montant de la prime (de base) s'élève à 75€ pour :

- ✓ Couverture de dommages corporels : 2.500.000€
 - ✓ Couverture de dommages matériels : 125.000€
 - ✓ Protection juridique en cas de litige (franchise sur volet insolvabilité – 250€)
 - ✓ Pas de franchise sur dommages
-
- Autres possibilités de ristournes si le membre a d'autres assurances chez Belfius Insurance (à voir au cas par cas avec Mme Stéphanie Vano)

- Si le membre exerce son activité à titre complémentaire, ajustement de la prime à
 - - 30% si il exerce un temps plein à côté de son activité de nutrithérapeute
 - -15% si il exerce un temps partiel à minimum 50%
- Contrat uniquement disponible pour les membres domiciliés en Belgique
- Les membres domiciliés en Belgique qui exercent la nutrithérapie accessoirement à l'étranger doivent le mentionner dans le contrat (voir ci-dessous)

Documents à fournir par le membre à Madame Stéphanie Vano de Belfius Insurance :
 (cfr onglet RC Prof sur l'intranet)



ETAPE 1 : Le membre fournit par mail à Madame Stéphanie Vano :

- Document d'identification (disponible sur l'intranet) dûment complété
- Copies R/V de la carte d'identité
- Copie du Certificat de Nutrithérapie obtenu
- Proposition de RC prof (disponible sur intranet) dûment complétée (voir explications ci-dessous)
- Lettre de renon signée (voir explications ci-dessous)
- Pour les membre ayant déjà une RC prof : Copie de votre ancien contrat d'assurance

Coordonnées des contacts exclusifs chez Belfius :

Stéphanie Vano

Stephanie.vano@mandant.belfius.be

0474-573 488 087-69.30.60

Estelle Lecloux

estelle.lecloux@mandant.belfius.be

0473-819 590 087-69.30.72

Il ne sert donc à rien de passer par une autre agence Belfius car le contrat est exclusif à Belfius Ardenne Spa Pays de Herve SCRL, Place du Marché 0022 à 4651 Battice

ETAPE 2 : Belfius envoie par mail au membre

- Contrat de RC professionnelle qu'il faudra signer et leur retourner
- Document d'analyse des besoins et exigences (document obligatoire légalement à la signature de chaque contrat)
- Pour les membres changeant de contrat : Confirmation de renon reçue entretemps de votre ancien assureur



Exemple de Proposition de RC professionnelle à compléter (étape 1) :

Belfius Belfius Banque SA
Boulevard du Pachéco 44 – 1000 Bruxelles
Tel. 02 222 11 11 11 – N° de cpte BE23 0529 0064 6991
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185
FSMA n° 019649 A
www.belfius.be

Agent-mandataire et agent sous-assureur van Belfius Bank NV Actor-ID:

PROTECTION DES RESPONSABILITES

R.C. PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

Activités professionnelles

Donnez une description détaillée de vos activités professionnelles et/ou des spécialisations exercées :
Activité de Nutrithérapeute/Conseiller en Nutrition, membre de l'Union des Nutrithérapeutes Francophones (UDNF)
Conseils alimentaires santé et bien-être et recommandations de compléments alimentaires.

Autres ?

Pratiquez-vous des accouchements ? NON OUI

Pratiquez-vous des interventions esthétiques ? NON OUI

Suivez-vous un stage de spécialisation ? NON OUI Jusqu'au :

Pratiquez-vous la médecine non-allopathique telle que :

- l'homeopathie NON OUI
- l'acupuncture NON OUI
- l'ostéopathie NON OUI
- la chiropraxie NON OUI
- autres activités non-allopathiques non citées NON OUI → Lesquelles ?

Depuis quand exercez-vous ces activités professionnelles ?

Exercez-vous ces activités habituellement en Belgique ? NON OUI → Mentionnez chaque immobilier utilisé (activités à assurer en bon état ?)

Profil professionnel

Diplômes liés à votre activité médicale date d'obtention

Inscription au tableau de l'Ordre des Médecins : NON OUI date :

Trois premières sous-questions à remplir par les médecins uniquement

=> détaillez vos autres activités professionnelles

=> date de début de chaque activité susmentionnée, celle de nutrithérapeute + chaque autre activité

=> Si une partie (elle doit être accessoire) des activités est pratiquée à l'étranger, il faut cocher 'Oui'

=> Il faut aussi noter l'adresse de chaque lieu de consultation (Belgique ou étranger)

(Si vous manquez d'espace, mettre une astérisque* et renvoyez plus bas)

Dans la partie Profil professionnel, il faut citer tous les diplômes et certificats relatifs aux activités susmentionnées + dates d'obtention

Le dernier point ne concerne que les médecins.

Si vous travaillez seul, vous ne devez rien remplir sur cette feuille.

Si vous travaillez avec du personnel ou des collaborateurs indépendants vous devez les mentionner ici (pour les collaborateurs indépendants, si ils ont eux-mêmes souscrit à une RC professionnelle il ne faut pas les assurer dans votre police).

La troisième partie du cadre concerne les personnes travaillant en milieu hospitalier uniquement.

Indiquez ici si vous êtes nutrithérapeute indépendant à temps plein ou en activité complémentaire

Assurés

Personnel	nombre	diplôme	fonction
- assistants diplômés
- assistants techniques
- infirmiers
- personnel administratif
- aides non-diplômés
- stagiaires
- autres

Collaborateurs indépendants

Nom et prénom :
 diplôme (+ date d'obtention) :
 à assurer dans cette police : NON OUI

Travaillez-vous en institution hospitalière ? NON OUI

Hôpital 1 :
 Hôpital 2 :

Dénomination :
 Adresse :

Quel est votre statut ? employé indépendant

En quelle qualité ?
 médecin-chef directeur médical chef de service et/ou de département
 maître de stage stagiaire assistant autre :

Assurez-vous des gardes au service des urgences de l'un des hôpitaux susmentionnés ? NON OUI

Exercez-vous l'activité à assurer comme profession annexe ? NON OUI --> Profession principale ? A temps plein ?

--> personnel rémunéré ou bénévole ? ...

Garanties à assurer

Responsabilité Civile

	Combinaison 1	Combinaison 2
Dommmages corporels	1.250.000,00 Eur	2.500.000,00 Eur
Dommmages matériels	125.000,00 Eur	125.000,00 Eur

Protection Juridique

Il est conseillé de prendre un volet protection juridique si vous ne disposez pas par ailleurs de ce type de couverture dans une autre compagnie comme DAS.

La protection juridique coûte +- 11€/an.

Si vous la souhaitez, il faut cocher la case.

Date d'effet :

- Si vous êtes un nouveau membre, déterminez la date d'effet en fonction du moment où vous devez être couvert
- Si c'est un changement de contrat : NE PAS remplir cette date, Belfius complètera la date d'effet sur base de votre contrat existant (transmis à Belfius)

Dispositions administratives				
Date d'effet :				
Fréquence de paiement :	<input checked="" type="checkbox"/> annuel	<input type="checkbox"/> semestriel	<input type="checkbox"/> trimestriel	<input type="checkbox"/> mensuel (uniquement si Easy Pay)
Mode d'encaissement :	<input type="checkbox"/> Easy Pay	<input type="checkbox"/> N° Easy Pay :		

Remarques :

Les déclarations faites dans la présente proposition, sont certifiées sincères et complètes, même si elles ont été rédigées par une tierce personne.
Cette proposition d'assurance n'engage pas les parties à conclure le contrat d'assurance. Néanmoins Belfius Insurance SA s'obligent à conclure le contrat d'assurance sous peine de dommages et intérêts si, dans les trente jours qui suivent la réception de la proposition, elles n'ont pas signifié au candidat-preneur l'acceptation de l'assurance ou leur refus d'assurer, ou subordonné l'assurance à une demande d'enquête. La signature de cette proposition, dont le proposant déclare avoir reçu un exemplaire, n'ouvre pas le droit à la garantie d'assurance.

Le traitement des données à caractère personnel transmises à Belfius Insurance SA et à son intermédiaire peut s'effectuer dans le cadre du service à la clientèle, du traitement du risque et de la gestion des contrats et des sinistres. Tout renseignement complémentaire est disponible auprès de la Commission de la protection de la vie privée (Loi du 08/12/92).

Etabli à _____, le _____
Le proposant,

Législation de la signature du proposant,
signature du conseiller,

Belfius Insurance se charge du transfert de votre ancienne assurance vers ce nouveau contrat.

Pour cela il est indispensable de leur fournir :

- une copie complète de votre ancien contrat (ils vérifieront les dates)
- la lettre de renon (vis-à-vis de votre ancien assureur) complétée
- le recipicé de renon reçu de votre ancien assureur (mail ou courrier)! !!! Important pour ne pas démarrer la nouvelle RC alors que l'ancienne RC court toujours...

En fonction de la date de renouvellement de votre contrat actuel, du délai de 3 mois de renon, de la vitesse de réaction de votre ancien assureur vous serez progressivement basculé vers cette nouvelle police lors de la prochaine échéance de votre prime ou la suivante au plus tard.



Document de renon à signer uniquement pour les membres qui changent d'assurance,

- Belfius remplit le cadre sur base des données de votre contrat actuel, ainsi que la date de renon.
- Le Membre date, sign et remplit ses coordonnées en bas de document

Belfius
Insurance

Lettre de renon

Renon par fax ou e-mail conformément à la Convention Assuralia nr. 570 en faveur de Belfius Insurance SA, agréée sous le code 0037.

Compagnie d'assurance :
.....
.....
.....

Numéro de police:

Branche:

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe que je souhaite mettre un terme à la date du/...../..... à la police susmentionnée souscrite auprès de votre compagnie.

Si la date ne devait pas être correcte ou s'il devait y avoir une erreur dans le numéro de police, alors je vous prierais de mettre un terme à la police que j'ai personnellement souscrite à la prochaine date d'échéance.

Veuillez me confirmer la résiliation et me faire parvenir vos éventuelles remarques dans les huit jours. Passé ce délai, je considérerai le présent renon comme dûment accepté par vous.

Sincères salutations,

Fait à

Date:/...../.....
Signature du preneur d'assurance:
.....

Nom du preneur d'assurance:

Qualité:

Adresse : Rue Nr. Boîte
Commune Code Postal.....

Belfius Insurance SA,
Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles, Tél. 02 286 76 11, Fax 02 286 76 99, RPM Bruxelles TVA BE 0405.784.064, IBAN BE72 0910 1224 0116 – BIC GRCCBEBB,
Entreprise d'assurances agréée sous le code 0037, A.R. 4 et 13 juillet 1979 (M.B. 14 juillet 1979), A.R. 24 janvier 1991 (M.B. 22 mars 1991), A.R. 30 mars 1993 (M.B. 7 mai 1993) et A.R. 21 novembre 1995 (M.B. 8 décembre 1995) - pour les transactions d'assurances Vie et Non-Vie.

Editeur Responsable : UDNF – 5 rue Chalais 4530 Fize-Fontaine